

# La Penne

magazine

MAI 2015 • GRATUIT

-15 000 €

- 40 000 €

- 90 000 €

-196 000 €

**BUDGET 2015**

**DOTATIONS D'ÉTAT :**

**LA CHUTE FOLLE**



JÉRÔME PETRUCCI, CHAMPION DE FRANCE DE FULL CONTACT

# Un champion très discret



La Penne décidément, est une terre de boxeurs. Et de boxeuses, si l'on évoque le titre de championne d'Europe décroché par la Pennoise Karine Rinaldo en juin 2014 (La Penne Magazine de juillet 2014, Ndlr). Cette même année, c'est un jeune Pennois de 18 ans, Jérôme Petrucci, qui a remporté un titre de champion de France de full contact, dans la catégorie des moins de 71 kg. Qualifié au combat pour le titre, c'est à Alès qu'il s'est imposé à la deuxième reprise, sur abandon de l'adversaire.

"J'ai commencé la boxe à 12 ans, confie-t-il. Au Star Palace Boxing, coaché par André Sabatier et Ibrahim Mo-

hamed. Au sein du club, je pratique aussi le K-1 (\*) et le kick boxing".

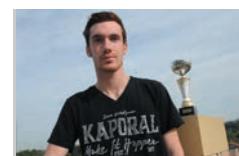
Jérôme est un jeune homme à l'apparence discrète, aussi réservé lorsqu'on l'interroge sur sa passion pour la boxe, que percutant une fois sur le ring. Sur 9 combats qu'il a disputés, il en a remporté 4, dont 3 par KO !

Malheureusement, une blessure au dos le contraint actuellement au repos forcé. "Plus jeune, avant de commencer à boxer, j'ai souffert d'une vertèbre déplacée. Et aujourd'hui, une protrusion du dos ne me permet pas pour le moment, de combattre, poursuit-il. Mais je suis suivi par un kinésithérapeute.

J'ai bon espoir de reprendre le sport."

Pour l'heure, Jérôme se consacre à ses études. Lycéen de terminale à l'Ecole Modèle d'Electronique de Saint-Marcel, il compte intégrer un BTS pour devenir technicien. Mais comme tout jeune de son âge, il partage ses loisirs entre les sorties entre copains au bowling, à la plage, au cinéma... Et il garde le moral, confiant dans sa récupération physique, afin de reprendre les compétitions de full contact. Et une carrière ? "Pourquoi pas, avoue-t-il. Mais en France, on ne gagne pas des sommes d'argent comme aux Etats-Unis ! On ne vit pas de la boxe. Il faut un métier..." ■

(\*)Le K-1 est une organisation sportive promouvant une forme de kick-boxing japonais créée en 1993 au Japon. Le K fait référence aux arts martiaux qui sont le karaté, le kung fu, le tae kwon do et le kick boxing.



■ Page 2  
Jérôme Pétrucci



■ Pages 4/5  
Actualité



■ Page 6  
Services municipaux



■ Pages 7/8/9  
Dossier



■ Page 10  
Vie associative



■ Page 11  
Vie associative



■ Page 12  
Culture - Fêtes



■ Page 13  
Actualité



■ Page 14  
Mémoire d'ici



## Edito

Madame, Monsieur,

J'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer au sujet de la sécurité, mais je considère – comme une large partie de mes concitoyens – que cette question est suffisamment importante pour que j'y revienne régulièrement, afin d'apporter les explications les plus claires possibles.

Comme vous le savez, la mise en service d'un système de vidéo protection, est un engagement pris par l'actuelle majorité lors des dernières élections municipales de 2014. Cet engagement sera naturellement tenu.

Néanmoins, la lenteur des services de l'Etat, auquel nous avons adressé une demande de subvention pour ce dispositif, a fait que quelque dix-sept mois se sont écoulés entre la demande adressée en Préfecture – octobre 2013 – et la réponse favorable de sa part, qui nous est parvenue au mois de mars de cette année. Toutefois, les études techniques avaient été menées durant cette période, et je peux vous annoncer que les premiers travaux préalables à l'installation des caméras, débiteront avant l'été.

Les locaux de notre Police Municipale seront prochainement transférés vers l'ancien poste de Police Nationale, où sera aménagé le central de vidéo-protection.

Mais il est une question plus urgente encore : la question de l'insuffisance des effectifs du commissariat d'Aubagne, qui a sous sa responsabilité le territoire de La Penne. Sous le mandat de Nicolas Sarkozy, 12 000 postes de policiers nationaux et de gendarmes ont été supprimés. L'actuel gouvernement, comme dans de nombreux autres domaines relatifs à ses missions de service public, se désengage aussi cruellement. Face à cette apathie, nous n'avons d'autre choix que nous mobiliser afin que change cette situation. Nous le faisons dans le cadre du Contrat Intercommunalité de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, qui nous lie à la ville d'Aubagne, mais c'est le soutien de nos concitoyens qui sera également déterminant, afin que notre commissariat dispose des moyens humains et techniques suffisants, afin de mener à bien sa mission de service public.

Votre Maire,  
Pierre Mingaud.

## TRAVAUX

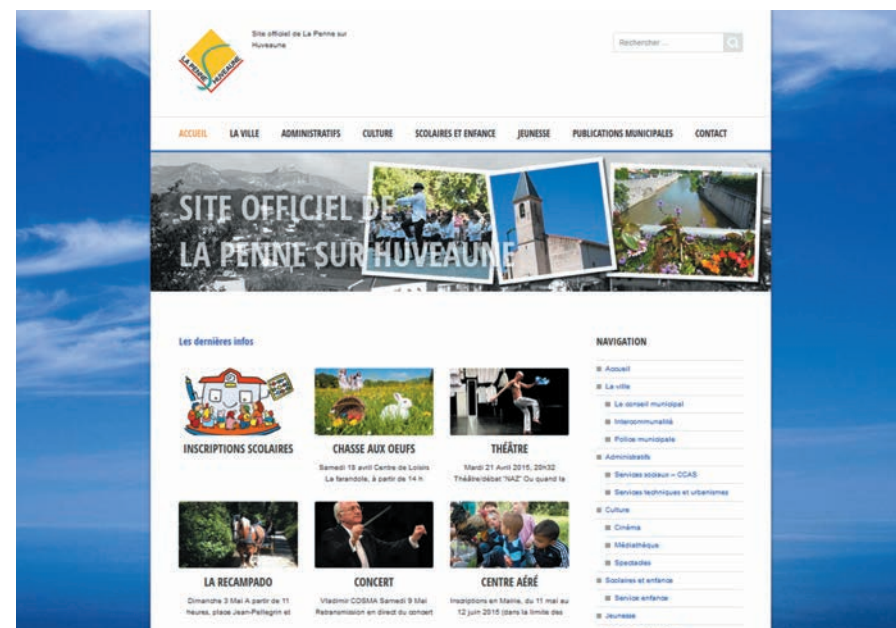


Sur le site de la bastide du Bocage, les travaux de démolition d'une partie du bâtiment ont été réalisés au cours du mois de mars. Sa reconstruction, ainsi que la rénovation de l'autre aile de la bastide, abritant les commerces, seront achevés au second semestre 2016. Rappelons que douze logements sociaux seront aménagés sur ce site.

Prévus d'ici le début de l'été, et dans le cadre d'une convention de financement entre le SMED (Syndicat Mixte d'Energie du Département), le Conseil Général et la Ville, seront engagés des travaux de mise en technique discrète des réseaux électrique et télécom, sur la portion du boulevard Jean-Jacques Rousseau qui s'étend entre le croisement avec le chemin Raymond-Retor et la médiathèque. Egalement programmée à cette date, la requalification du boulevard de la Gare, avec l'aménagement d'un carrefour giratoire (franchissable pour les véhicules de sécurité, les poids lourds et les transports en commun). ■

## UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA COMMUNE

La Penne Magazine l'avait déjà évoqué dans le numéro précédent, mais une petite pique de rappel n'est sans doute pas inutile : opérationnel depuis le début de l'année, le nouveau site officiel de la Ville est accessible à l'adresse suivante : [www.ville-lapennesurhuveaune.fr](http://www.ville-lapennesurhuveaune.fr). Infos de dernière minute, services administratifs, sport, jeunesse, culture, publications municipales... L'ensemble de l'information municipale à portée de quelques clics. ■



## RACCORDEMENT AU RÉSEAU DE GAZ



A l'occasion des travaux de voirie programmés pour le printemps 2015 sur le Boulevard Jean-Jacques Rousseau, les personnes riveraines peuvent demander le raccordement de leur logement ou commerce au réseau de gaz naturel.

Attention : une fois la chaussée refaite, les raccordements au réseau de gaz ne seront plus possibles. En effet toute ouverture nouvelle de chaussée sera prosaïquement pendant au moins 5 ans. Toutes les informations sur le site [www.grdf.fr](http://www.grdf.fr), ou au 09 69 36 35 34. ■

## Fête de la Musique

Le service Culturel organise, comme chaque année, la Fête de la Musique à la Penne. Celle-ci se déroulera le **samedi 20 juin 2015**. Le service est à la recherche de musiciens, groupes, danseurs, dans tous les styles, souhaitant se produire sur scène pour l'arrivée de l'été, de 18h à minuit sur la place Jean-Pellegrin avec scène, sono, batterie, lumières et techniciens à leur disposition. Les candidatures et propositions bénévoles sont à adresser par mail à l'adresse suivante : [spectacle@mairie-lapennesurhuveaune.fr](mailto:spectacle@mairie-lapennesurhuveaune.fr), avec la mention "Candidature Fête de la Musique". La réception des candidatures se fera jusqu'au 1<sup>er</sup> juin. ■



## Locations de salles municipales

La Municipalité a pris dernièrement la décision, par délibération en Conseil municipal, de mettre en location les salles de la Massabielle, le Foyer Loisirs Charles-Grisoni, ainsi que la salle numéro 5 de la Maison des Associations. Ces locations ne concernent naturellement pas les associations pennoises, qui continuent quant à elles de bénéficier de leur mise à disposition gratuite. Elles seront appliquées aux associations non pennoises, aux syndicats de propriétés, entreprises, centres de formation, comités d'entreprises, et aux particuliers pennois. Les salles seront louées selon le type de demande (réunions, assemblées générales, manifestations familiales ou festives...), et des tarifs différents seront également fonction de la salle et du type de manifestation prévue. ■



Pour tout renseignement complémentaire, le public peut s'adresser en Mairie, au cabinet du Maire, Tél. 04 91 88 44 02 ou [sg@mairie-lapennesurhuveaune.fr](mailto:sg@mairie-lapennesurhuveaune.fr)

## Prévention abeilles



Créée en 2007 dans le but d'œuvrer à la sauvegarde de l'abeille, l'association d'apiculteurs "SOS Abeille 13" intervient sur l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône, afin de récupérer les essaims d'abeilles chez les particuliers. Un site internet et un standard téléphonique sont mis à la disposition du public, afin de conseiller et rassurer sur l'attitude à adopter face à cet insecte. Dans un second temps, un apiculteur est chargé de venir ramasser l'essaim.

Rappelons que les abeilles jouent un rôle déterminant en termes de préservation de la biodiversité. Ce sont elles qui permettent essentiellement la fécondation et la reproduction des espèces végétales, en transportant le pollen. Mais l'espèce est en danger : depuis quelques années, la population d'abeilles est en très forte diminution. ■

[www.sosabeille13.fr](http://www.sosabeille13.fr)

Standard téléphonique : 06 43 37 08 23

## C'est voté

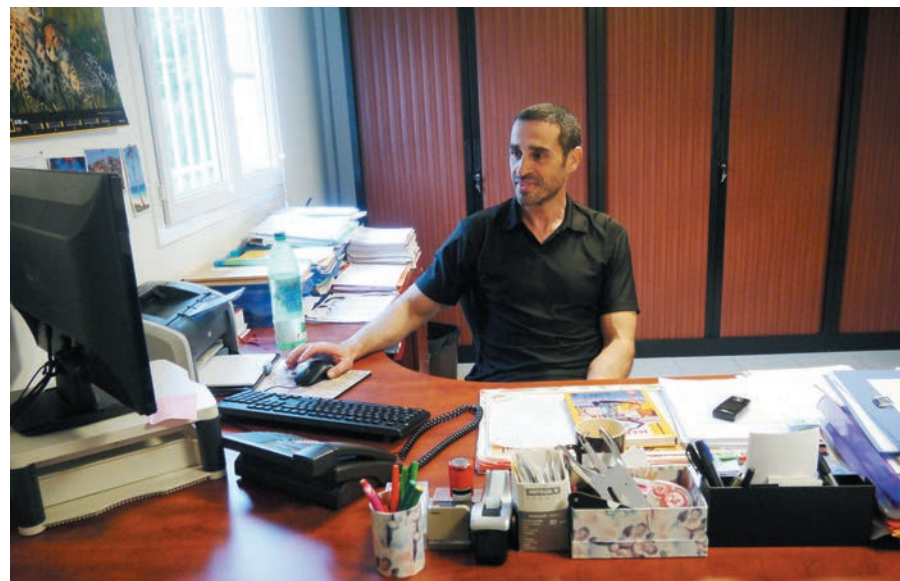
En séance du 13 avril dernier, le Conseil municipal a délibéré en faveur de la modification des statuts de la Société Publique Locale Façonéo, dont la commune de La Penne est actionnaire aux côtés de l'Agglo, des communes d'Aubagne, Auriol, Belcodène, Cuges-les-Pins, La Bouilladisse, La Destrousse, Peypin, Roquevaire, Saint-Savournin et Saint-Zacharie. En effet, si la SPL Façonéo a pour activité essentielle de réaliser des opérations d'aménagement et de construction pour le compte de ces collectivités, lui permettre de se voir confier de nouvelles missions en termes d'aménagements d'infrastructures de transport, nécessitait une modification de ses statuts. ■

Toujours en cette même séance, le Conseil municipal s'est prononcé en faveur de la constitution d'un groupement de commandes entre la commune, l'Agglo, l'Office du Tourisme Intercommunal et les communes du Pays d'Aubagne et de l'Etoile qui le souhaitent, pour l'achat de fournitures scolaires et de bureau, dans un but d'optimisation du service et afin de réaliser d'importantes économies. ■

Le Conseil a également accepté par délibération, un don du Lion's Club d'une cuve à eau adaptée aux hélicoptères bombardiers d'eau dans le cadre de la lutte contre les incendies. ■



# Les atouts majeurs d'un urbanisme de proximité



Mohamed Aït-Azzouz a en charge la responsabilité du service Urbanisme. Une compétence qui garantit encore à la commune, la maîtrise du foncier. Mais jusqu'à quand ? Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Métropole est là !

Le service urbanisme de La Penne-sur-Huveaune a longtemps fonctionné de pair avec les services techniques municipaux. Les dossiers étaient instruits pour le compte de la commune par l'ancienne DDE, aujourd'hui DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer). En 2004, la municipalité fait de l'urbanisme un service de plein exercice, sous la responsabilité de Sandra Aimar. Venant du service des sports, Mohamed Aït-Azzouz va travailler en collaboration directe avec elle, avant de lui succéder à la responsabilité du service. La transversalité avec les services techniques est une évidence et ce n'est sans doute pas le fait du hasard si les deux compétences ont leurs bureaux dans le même bâtiment. L'un au premier étage, l'autre au rez-de-chaussée où est accueilli le public. Seul à bord, le jeune chef de service décrit la mission qui lui est confiée : "Au-delà des tâches administratives, j'assure l'accompagnement des dossiers dans toutes les étapes, depuis leur dépôt à l'aboutissement du projet, en passant par le suivi des chantiers et l'achèvement des travaux. L'urbanisme

c'est aussi une projection sur l'avenir, l'évolution d'une ville. C'est intéressant !" Des procédures bien sûr différentes selon qu'il s'agisse de projets courants portés par des particuliers ou de réalisations d'envergure – comme les programmes de logements – dans le cadre de l'aménagement du territoire, avec l'Agglo du Pays d'Aubagne et de l'Etoile et la SPL (Société Publique Locale) Façonéo. Dans la jungle et la complexité du code de l'urbanisme, des POS, PLU, PLH, DIA, SCOT, et autres documents officiels, Mohamed Aït-Azzouz se doit d'apporter les réponses attendues. "Les Pennois qui sollicitent le service Urbanisme, y viennent pour se renseigner sur leurs droits ou sur la faisabilité d'un projet, la vente ou l'achat d'un bien, pour déposer une demande de travaux préalable, pour s'informer sur le permis de construire d'un riverain, ou pour évoquer un problème de voisinage qui, dans la plupart des cas, est d'ordre privé et ne peut être sujet à l'intervention de la Mairie. En cas de contentieux j'oriente vers le médiateur de la République à Aubagne, qui est là pour désamorcer un conflit naissant avant qu'il ne devienne trop important.

Le service est également une source d'informations pour les professionnels de l'immobilier, pour les associations, les notaires et autres organismes tels que la Préfecture lors de la mise en place des différents Plans de Prévention des Risques, par exemple." Ces contacts-là constituent le lien incontestablement précieux d'un service public de proximité et de qualité, mais qu'en sera-t-il demain ? Le responsable du service urbanisme rappelle qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Métropole sera installée et les communes dessaisies de leurs compétences urbanisme...

## SERVICE URBANISME

Chemin Noël-Robion

Tél. : 04 91 88 44 00 (poste 300)

Fax : 04 91 35 80 96

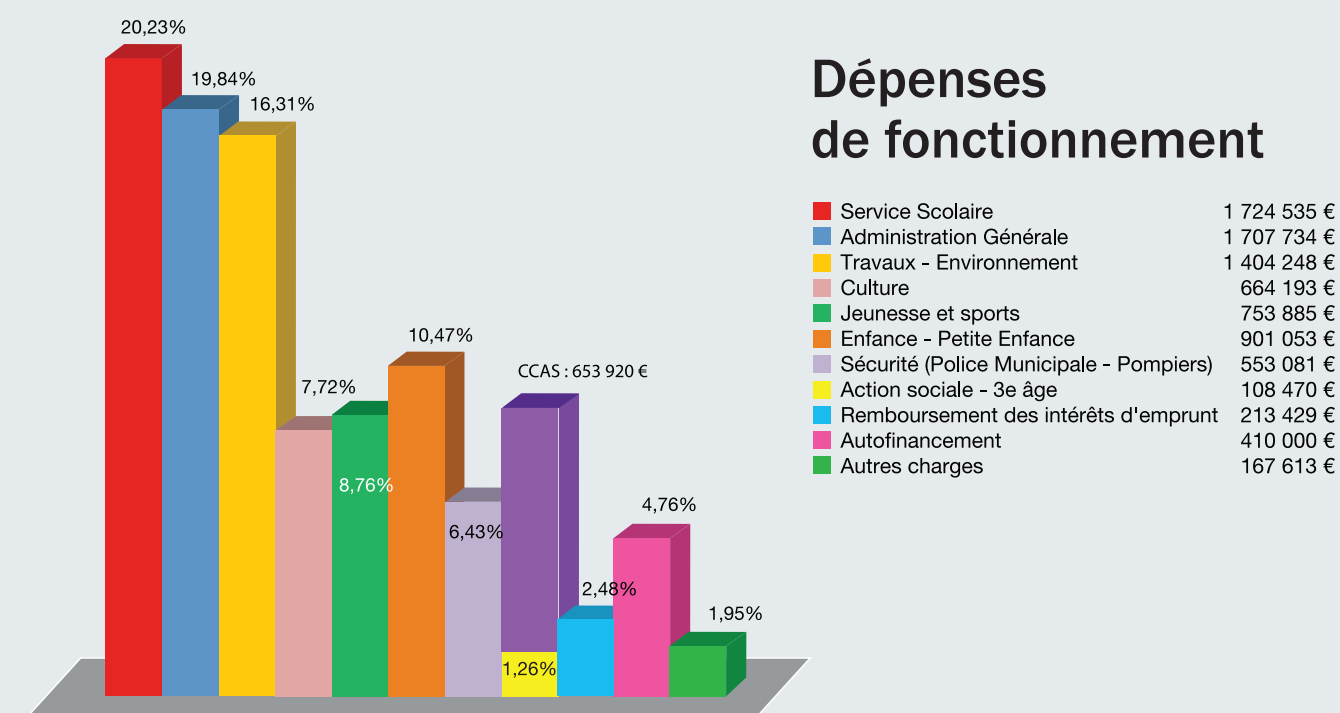
**Plan d'Occupation des Sols, cadastre, permis de construire, déclaration préalable, certificats et renseignements d'urbanisme.**

**Horaires d'ouverture au public : lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h, mercredi de 9h à 12h sur rendez-vous et de 17h à 19h, vendredi de 9h à 12h sur rendez-vous.**



En séance du 13 avril dernier, le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2015. Un budget élaboré dans un contexte jamais constaté par le passé. Si la Municipalité alerte depuis trois ans, sur la baisse des dotations d'Etat en direction des collectivités, une rigueur de chaque instant a pu jusqu'à présent, permettre de maintenir l'offre de services à la population, tout en contenant la pression fiscale. Mais une brutalité de la part du gouvernement, aussi soudaine qu'inédite, et qui se traduit par un véritable étranglement financier des communes, aux quatre coins du pays, les contraint désormais à adopter des mesures indispensables à l'accroissement de leurs recettes, comme à la réduction d'une partie de leurs dépenses... La Penne n'échappe malheureusement pas à cette douloureuse situation.

## Pour une poignée de milliards...



Le Budget Primitif de l'exercice 2015 s'équilibre en dépenses et en recettes pour 8 608 241 € en section de fonctionnement, et 3 685 236 € en section d'investissement. Un budget qui, pour la première fois, est en diminution par rapport à l'année précédente, résultat d'une politique gouvernementale sans précédent. En 2014, le désengagement de l'Etat avait significativement contribué à une dégradation des finances locales. Concrètement, la Municipalité a dû faire face à une diminution de 90 000 Euros de dotations d'Etat, principale cause de la baisse des recettes de fonctionnement, à laquelle se sont ajoutées la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, ainsi que des dépenses incompressibles, comme les charges sociales en forte augmentation. Cela a eu pour conséquence de dégager un excédent de fonctionnement sensiblement dégradé. Pour comparaison, l'exercice

2012 avait dégagé un excédent de plus de 700 000 Euros – répartis dans les sections de fonctionnement et d'investissement du budget 2013 – l'exercice 2013, un excédent de 466 000 Euros, entièrement réaffecté en fonctionnement. Le report du l'exercice 2014 ne s'élève, quant à lui, qu'à 255 000 Euros. Cette situation a déterminé en partie les conditions particulières de l'élaboration du budget 2015.



## Baisse des dotations d'Etat : un abandon des communes...

Au mois d'octobre 2013, la loi de finances 2014 prévoyait une baisse des dotations d'Etat à hauteur de 750 millions d'Euros pour 2014 et 2015. Deux mois plus tard, une loi rectificative décidait de fixer l'enveloppe à 1,5 milliards, soit le double... Mais à l'heure où était voté le budget 2014, l'Etat annonçait que pour 2015, 2016 et 2017, la baisse des dotations atteindrait 11 milliard d'Euros, soient 3,5 milliards par an ! Pour notre commune, cela se traduit dans notre budget 2015, par une diminution des dotations de l'Etat, de près de 200 000 Euros. Cette décision gouvernementale est guidée par l'objectif dicté par les instances européennes, de parvenir à un déficit public annuel inférieur à 3% du PIB, d'ici 2017. Pour y parvenir, il a prévu une diminution de ses dépenses de 11,5 milliards d'Euros, dont les 11 milliards de baisse des dotations en direction des collectivités locales. En clair, l'Etat réduit ses dépenses grâce au seul effort des collectivités.

### Évolution de la baisse des dotations d'État en direction de la commune

|               |            |
|---------------|------------|
| 2012          | -15 000 €  |
| 2013          | -40 000 €  |
| 2014          | -90 000 €  |
| 2015          | -196 000 € |
| Perte cumulée | -341 000 € |

Durant ces dernières années, au seul prix de la rigueur que les services communaux ont été contraints de s'imposer, du fait d'un désengagement de l'Etat débuté sous la mandature de Nicolas Sarkozy, et aggravé sous l'actuel gouvernement, la Municipalité est parvenue à maintenir la qualité de ses missions de service public, sans majorer les taux de la fiscalité locale. Mais face à une baisse des dotations aussi considérable, il n'est d'autre alternative que de passer de la rigueur à l'austérité. Toute réduction des dépenses se tra-

duira malheureusement par une réduction de l'offre de services publics municipaux. Cela passera également par une revalorisation des tarifs, mais également par la renégociation de nombreux contrats de prestations de services, comme par le développement de la mutualisation de certains achats, grâce à des groupements de commandes avec d'autres communes de l'Agglo.

Autre charge nouvelle, la Municipalité s'est vue notifier un prélèvement de

plus de 23 000 Euros relatif à la nouvelle loi ALUR (1). Pierre Mingaud a adressé au Préfet une demande de recours gracieux afin que soit prise en compte, dès cet exercice, la participation financière de la commune au programme de construction des 12 logements sociaux du Bocage. La Municipalité n'aura par ailleurs pas à supporter la charge du FPIC (2), qui se hisse à 28 000 Euros, dans la mesure où, à la demande des maires de l'Agglo, la Communauté a accepté de payer ce fonds dans son intégralité.

## Fiscalité locale : disséquer les chiffres

La Municipalité, lors du conseil du 13 avril, a décidé de porter le taux de la taxe d'habitation de 19,46% à 21,41%, celui de la taxe sur le foncier bâti, de 27,38% à 30,12%. La dernière revalorisation, par ailleurs, et à hauteur de 1%, remontait à 2008. Cette augmentation de la fiscalité, en outre, si elle rapportera aux finances communales un peu plus de 300 000 Euros de recettes supplémentaires, représente moins que l'équivalent des dotations d'Etat perdues par la Commune depuis ces trois dernières années. Rappelons enfin que la Municipalité continue d'appliquer un abattement sur la taxe d'habitation au taux maximum prévu de 15%. Cet abattement, qui n'est en rien une obligation pour les communes, est calculé sur la valeur locative moyenne de l'ensemble des foyers recensés sur le territoire communal. Un dispositif qui revêt un caractère éminemment social, dans la mesure où, pour un foyer occupant un logement dont la valeur locative est en-deçà de la valeur moyenne, cet abattement atteint un taux supérieur aux 15%.

## Maintien de la gratuité des rythmes scolaires



Avec une part de plus de 20%, le service scolaire représente le plus gros poste de dépenses dans la section de fonctionnement. Ce sont en effet plus de 1 700 000 Euros qui sont consacrés aux écoles et à

la restauration scolaire : personnel affecté aux écoles et à la cuisine centrale, fournitures scolaires et matériel pédagogique, garderie du matin et étude du soir, mais aussi dépenses d'énergie, travaux d'entretien des bâtiments scolaires... Concernant la réforme des rythmes scolaires, et malgré le coût engendré pour les finances communales, la Municipalité a souhaité maintenir la gratuité de ces activités périscolaires. Si elle considère toujours que cette réforme est mauvaise, l'aspect financier ne saurait représenter une entrave à l'accès pour nos enfants à ces activités.

## Continuer à investir...

Malgré ce contexte grandement néfaste, la Commune peut encore se prévaloir d'une politique d'investissement dynamique. Plus de 400 000 Euros seront consacrés cette année au réaménagement de l'ancien poste de Police Nationale, où seront prochainement transférés les policiers municipaux, à des travaux à la Colombe et à la MASC, 250 000 Euros seront affectés à la mise en place du dispositif de vidéo-protection. Une enveloppe de 430 000 Euros est également prévue pour les travaux de voirie sur les boulevards de la Gare, de la Queirade, Jean-Jacques Rousseau et une partie du

boulevard Voltaire. 200 000 Euros sont par ailleurs inscrits dans des travaux de réseau et d'éclairage public. Néanmoins, la conduite d'une telle politique d'investissement tient en grande partie à l'aide substantielle apportée, depuis de nombreuses années, par le Conseil Général. Mais demain, dans le cadre de la Métropole, quelles seront les compétences, les moyens dévolus à l'instance départementale ? Et quel pourra être, dès lors, le niveau de ses aides aux communes... Une question pour l'heure, sans réponse.

### Réunions publiques sur les finances locales

26 mai, Farandole, 18 heures.

3 juin, Foyer Loisirs, 18 heures.

(1) La loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains (loi SRU) imposait jusqu'à présent aux communes de plus de 3 500 habitants de disposer d'au moins 20% de logements sociaux. Ce quota a été porté à 25% par la loi ALUR du 24 mars 2014.

(2) Le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.



**CHRISTINE CAPDEVILLE,**  
première Adjointe  
au Maire,  
déléguée aux  
Finances

### “Non, je ne peux me satisfaire d'un tel budget !”

*La loi nous l'impose, nous sommes parvenus à équilibrer ce budget, dans des conditions jamais vues auparavant, des conditions aussi douloureuses que les décisions que nous avons été amenés à prendre. Je ne peux donc m'en satisfaire, car la politique gouvernementale veut faire des élus locaux les véritables fossoyeurs des services publics qu'ils ont eux-mêmes initiés et développés depuis des années.*

*Oui, notre masse salariale est importante. Elle est à la mesure des équipements sortis de terre, et des services qu'ils abritent. Services dont la création correspondaient à chaque fois, à un besoin de nos concitoyens. Supprimer ces services n'effacera pas pour autant l'ensemble des besoins exprimés par la population. Au lieu de s'acquitter auprès de la Commune, ils devront le faire auprès d'organismes privés, qui ne s'embarassent pas de “détails” tels que les quotients familiaux, par exemple. Cette perspective ne s'est jamais inscrite dans notre façon de conduire des politiques solidaires.*

*Pas plus que notre rapport à l'impôt. Oui, nous faisons supporter au contribuable l'ensemble des actions municipales, et quelle que soit l'importance du recours de chaque usager à ces actions, à ces services. Nous ne sommes pas à la supérette du coin, où chacun paie selon son propre niveau de consommation : nous sommes, je le répète, dans le cadre d'une gestion et d'une politique solidaires, où chaque membre de la collectivité doit témoigner de cette esprit de solidarité. Sans ça, c'est la déconstruction et la fin de la communauté.*

*J'ai conscience de l'effort supplémentaire que nous demanderons cette année aux Pennoises et aux Pennois. Mais je le répète, les seuls véritables responsables de cette situation, sont le gouvernement et la politique qu'il conduit !*



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ECOLE PIERRE BROSSOLETTE

## Leur engagement : la cause des enfants



Depuis quatre ans, Valérie Martinez assure la présidence de l'APE (Association des Parents d'Elèves) du groupe scolaire Pierre-Brossolette. De son côté et depuis la même période, Emilie Casale a endossé la responsabilité de vice-trésorière. Elles sont deux des six membres du bureau de l'association qui compte aujourd'hui vingt deux familles adhérentes. Dans cette école qui accueille près de 200 enfants (environ 180 en élémentaire et 60 en maternelle), le rôle de l'APE réside essentiellement dans la création, le maintien et le développement de liens : *"Entre la municipalité, les parents bien sûr, et le corps enseignant"*. Un corps enseignant dont les deux responsables des parents d'élèves soulignent *"le dynamisme et*

*l'investissement"*, tout en se réjouissant du *"bon relationnel"* qui règne ici.

Leur rôle, Valérie Martinez et Emilie Casale le résument ainsi : *"Nous organisons et participons aux différentes activités et animations comme la kermesse, les lotos, le marché de Noël, les buvettes à tenir lors des spectacles à l'initiative des enseignants, bref à tout ce qui peut permettre de collecter des fonds et de contribuer au financement de projets pédagogiques scolaires, élaborés pour les enfants"*. C'est ainsi que l'APE a soutenu la classe verte organisée en avril dernier pour les écoliers de l'école élémentaire, à La Bréole (Alpes de Haute-Provence) à raison de 20 euros par enfant, et qu'elle aidera la sortie des maternelles à l'Eco musée

de Gardanne, le 19 mai prochain. Mais leur engagement au service de la cause des enfants va bien au-delà.

L'APE du groupe Pierre Brossolette a porté la voix des parents dans la mise en place de la réforme très controversée des rythmes scolaires, du dispositif des activités périscolaires, comme elle s'est mobilisée en 2012, aux côtés des enseignants et des élus municipaux, pour refuser la fermeture d'une classe. Le prochain rendez-vous aura lieu le 26 juin à l'école où aura lieu la kermesse de fin d'année et le grand spectacle de danse qui réunira tous les écoliers. D'ici là, bienvenue à tous les parents qui pourraient ou qui souhaiteraient donner un peu de leur temps à l'association... ■



LUCIE YOGA

## Le bien-être vient de l'intérieur



Située au sein du *"Centre de psychologie, bien être et santé"*, ouvert en février 2013 par Véronique Sorrentino, l'association *"Lucie Yoga"*, présidée par Lucie Andriot, propose comme son nom l'indique, des séances de hatha yoga. Elle compte actuellement une trentaine de pratiquants, âgés entre 18 à 71 ans, en quête d'un bien être auquel la jeune

professeure permet d'accéder en leur transmettant les techniques ancestrales de cette activité, qui pourrait se définir par *"l'union du physique, de l'énergie et du psychisme"*. Le stress et les problèmes de dos – mais pas seulement – sont parmi les maux qui conduisent le plus souvent le public à venir ici. Sur le tapis, Lucie Andriot enseigne le travail sur les postures (*asanas*), la respiration (*pranâyama*), la méditation (*dhyana*) et la relaxation (*shavasana*). Un travail à la base de chaque cours d'une heure et quart, comme elle l'explique : *"On démarre en règle générale par une phase d'intériorisation durant laquelle la personne va ressentir tout son corps et l'espace. Cette phase est suivie d'une série de postures et de techniques de respiration. La fin du cours se fait plus douce avec des étirements, et toujours dans la maîtrise du souffle, en Kapalabhati (ou la respiration du "crâne qui brille") qui permet de vider complètement la corbeille mentale et amène à la relaxa-*

*tion. L'important est que la personne reste connectée à elle-même. Tout doit être dans le ressenti de chacun"*. De son côté, Véronique Sorrentino - psychologue de formation - enseigne philosophie ésotérique, méditation et spiritualité et accompagne dans ses consultations, des personnes *"en difficulté intérieure, d'angoisse, de déprime, de manque de confiance ou en situation de conflits familiaux"*. Que dans cette même unité de lieu se pratique le yoga était pour elle une évidence, ce dont témoigne depuis deux ans la transversalité entre ces différentes activités. ■

**Lucie yoga : 323 Boulevard Voltaire**  
**Centre de psychologie, bien être et santé. Tél. : 06 15 77 19 93**  
**E-mail: info@lucieyoga.net**  
**Modalités d'inscription : aucune pour les adultes, certificat médical pour les mineurs. Tarifs cours collectifs, 6 € le cours d'essai, 12 € le cours ou abonnement, 20 € pour l'adhésion annuelle.**

MUTUELLE DE FRANCE PLUS

## L'engagement mutualiste au service de tous

*"Assurer la complémentarité sur les remboursements de Sécurité Sociale. Défendre la protection sociale et la santé. Développer l'offre mutualiste"*. Ainsi sont déclinés les objectifs de la Mutuelle de France Plus dont l'agence, plus connue sous le nom de Mutuelle Familiale de La Penne sur Huveaune est basée dans l'immeuble La Massabielle, boulevard Jean-Jacques Rousseau. Pour Roger Picchioni, son président depuis vingt cinq ans, l'atout maître de cet engagement mutualiste réside dans l'implantation locale et la proximité. Différents contrats et formules, en termes de couverture et de complémentarité dans les cas de retraite, de maladie, de prévoyance, d'accident, ou d'hospitalisation, y sont proposés en fonction des besoins et des moyens de chacun, jeunes, seniors, ou familles. Et ce dans le cadre d'un accueil pratiquement journalier et

de haut niveau d'une agence qui rayonne désormais, bien au-delà des seules frontières pennoises. Comme Roger Picchioni, comme lui bénévole et membre du comité d'animation, Jean-Pierre Cucherat a la foi mutualiste chevillée au corps. Leur histoire est étroitement et depuis longtemps liée à cette mutuelle de La Penne sur Huveaune créée en 1972 par Armand Suzzi. Elle a résisté aux conséquences des réformes nationales et européennes sur le mouvement qu'ils incarnent localement. C'est dire la force de cet esprit solidaire. ■



**Mutuelle familiale de La Penne sur Huveaune - Immeuble La Massabielle, boulevard Jean-Jacques Rousseau**  
**Tél. : 04 91 36 23 71 - Fax : 04 91 35 82 78**  
**E-mail : mutuelle.lapenne@mutuelledefrancesud.com**  
**Horaires : lundi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Mardi et vendredi de 13h à 17h. Fermeture le mercredi.**



## Plein les yeux...

En partenariat avec la Municipalité, l'Association PHOCAL organise, le mercredi 17 juin à 20h30, à l'Espace de l'Huveaune, une grande soirée de projection de photographies.

En première partie de soirée, en présence du photographe marseillais Jérôme CABANEL, cinq de ses réalisations seront projetées : "L'amour foot", "Planète Mars", "Robert Guédiguian cinéaste", "Les Bâisseurs", "Marseille vue des grues". Depuis 12 ans, ce photographe poursuit un travail sur l'univers de la construction et des travaux publics. Une rencontre débat avec le public est prévue à l'issue de ces projections. En deuxième partie, l'association PHOCAL présentera des séries photographiques réalisées par ses membres. ■

Entrée libre et gratuite.



Après la **Fête de la Musique** qui se déroulera le 20 juin (lire l'article en page 4), la traditionnelle Daube aura lieu le **samedi 4 juillet**, à partir de 19 heures. **Les 11 et 12 juillet**, sur le stade, les amateurs de pétanque pourront se mesurer lors des deux concours organisés à la mêlée, et en partenariat avec les membres de l'Amicale des Seniors Pennois.

Le 13, aura lieu la traditionnelle **descente aux flambeaux** qui prendra son départ vers 21 heures du Vallon du Roy pour arriver sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Aux alentours de 22 heures sera tiré le **feu d'artifice** du complexe sportif – sous réserve de la force du vent – et le **bal populaire** clôturera cette soirée. Enfin, le lendemain 14, la **commémoration** se tiendra à partir de 11 heures sur la place Jean-Pellegrin, suivie d'un **apéritif républicain** auquel la population est conviée. L'après-midi, entre 16 et 20 heures, le **vide-grenier** se tiendra sur le boulevard de la Gare. ■



## Une soirée réussie pour le Star Palace Boxing



Organisé par le club de boxe le 18 avril dernier au sein de la Colombe, et à l'initiative de son président André Sabatier-double champion du Monde de full contact, rappelons-le – le tournoi "Simply the Boxe" a encore tenu toutes ses promesses. Devant un public très nombreux, quelque 26 compétiteurs se sont affrontés lors d'une treizaine de combats. Point d'orgue de cette soirée de gala, le "Full 4 Fight" a vu la victoire en finale du double champion d'Europe de kick boxing Eddy Nait Slimani, qui l'a emporté de justesse face au résident du club pennois, Yohann Draï. ■

## 8<sup>e</sup> édition de la Médiévale

Les 23 et 24 mai prochains, La Penne se plongera dans l'époque du Moyen-Âge, avec la tenue de la désormais traditionnelle Médiévale. Spectacles et combats de chevaliers, grandes parades, marché médiéval... Rien ne manquera à l'appel pour assurer la réussite de cette fête, dont un des moments forts sera le spectacle de feu le samedi à 21 heures, suivi d'une parade aux flambeaux. Rappelons que le public peut louer des costumes à la boutique de la Médiévale, abritée dans la galerie du Pennelus, sur la place de l'Eglise. Initiative aussi intéressante qu'inédite, les membres de l'association "Agir au cœur de La Penne" ont engagé un partenariat avec l'établissement pénitentiaire pour mineurs de La Valentine, et le service éducatif de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, en charge du suivi éducatif de ces jeunes détenus, dans un cadre de réinsertion sociale. Six jeunes ont ainsi

## En pleine nature !

Le 3 mai dernier, sous un soleil radieux, la traditionnelle Recampado a accueilli de nombreux Pennois venus passer un dimanche après-midi en famille. Troupe de musiciens et danseurs folkloriques sur la place Jean-Pellegrin, attelages de chevaux en plein cœur de la forêt communale, pique-nique et jeu de boules... ont fait de cette journée une réussite, placée sous le signe de la convivialité. ■



réalisé une partie du décor de muraille médiévale qui sera implanté sur le site de la manifestation. Ils s'occuperont également du montage vidéo du film qui sera réalisé au cours de la Médiévale, et qui sera projeté au cinéma Jean-Renoir à l'automne prochain. ■



Organisé par la Fédération Française et la Ligue PACA de Sport Adapté, reconnues d'utilité publique pour l'éducation sportive aux personnes souffrant de handicap mental, le championnat de France de basket ball adapté se tiendra du 22 au 25 mai, réparti sur quelque 11 gymnases à Aubagne, La Penne, Roquefort la-Bédoule, Gemenos et Carnoux. Près de 500 sportifs et 200 accompagnants sont attendus durant cette manifestation. ■

# LE MOUTON



Ce quartier tire son nom d’une ancienne auberge qui s’y situait, Le “**Logis du Mouton**”. Différentes parties sont biens identifiées : Le Ribas en face du Logis du Mouton, Lapiée au-dessus du Ribas, La Barbiete ou le pré de Cucurne (Cucurny, famille encore présente dans notre commune), au bord de l’Huveaune, à la limite de la Millière. En 1714 les seules constructions sont les deux logis, du Mouton et de Boulle (puis de Bouquier). En 1779 un pâté de

maisons est construit entre l’Huveaune et le grand chemin de Marseille (notre Boulevard Voltaire, anciennement Route Nationale 8). Jusqu’à la révolution de 1789, le quartier faisait partie du territoire marseillais. Il marque aujourd’hui la limite ouest de notre commune avec Marseille. Son nom est mentionné en 1551 dans un acte de délimitation (Archives municipales de Marseille).

A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle le Logis faillit disparaître, emporté par une crue de L’Huveaune. Lors de la peste de Marseille de 1720-1721, qui fit 50 000 morts, le problème du ravitaillement occupe rapidement une place importante dans cette ville coupée du monde extérieur. Le 7 aout 1720, une entrevue a lieu sur le chemin d’Aix, à Notre-Dame, près de Septèmes, dans la cour de la maison de campagne du Sieur Gaudemar, entre le marquis de Vauvenargues, premier procureur du pays, escorté des principaux officiers de la province, et Estelle, premier échevin, accompagné du dénommé Capus. Le lendemain, l’ouverture d’un marché en ce même lieu et d’un autre au Logis du Mouton sur le chemin d’Aubagne, tous deux avec double barrières, est décidée. Au Mouton le marché aura lieu le lundi, mercredi et vendredi. Des lettres pressantes des échevins demandant du blé, de la viande et du bois se multiplient, car ils craignent une disette précipitant la ruine de Marseille. Malgré toutes les précautions prises, notre village sera contaminé par le terrible fléau, plus d’un tiers des habitants périront. L’installation du marché, à la limite de notre commune, explique la contamination de notre population. ■



En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, et selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil Municipal, votre Magazine ouvre ses colonnes à l'expression des groupes politiques constitués au sein de l'assemblée communale.

## Rassemblement solidaire pour l’avenir de La Penne sur Huveaune

Le 11 mai dernier, au cours d’une séance de travail réunissant Michel Cadot, préfet de la région PACA, la Présidente de l’Agglo, les cadres et les Maires des communes du territoire, le préfet a confirmé l’impossibilité de conserver la gratuité des bus et du tramway seulement sur l’aire du Pays d’Aubagne et de l’Etoile, lors de l’instauration de la Métropole, au 1er janvier prochain. Nous l’avions déjà pressenti depuis longtemps. Un exemple supplémentaire des conséquences de cette Métropole, qui n’a cure de respecter le travail accompli durant toutes ces années par notre intercommunalité, comme par les autres EPCI des Bouches-du-Rhône, au service de la population. Ce monstre administratif, nous n’avons eu cesse de le dénoncer, a été élaboré de manière arbitraire, sans concertation avec la population et les élus locaux, dont le rôle pourrait se limiter à celui de simple courroie de transmission des décisions prises à la hache sous les lambris du Pharo. La gratuité des bus et du tram ? C’est du passé... Cette manière de procéder n’est pas nouvelle : lorsque la démocratie privilégie un peu trop l’intérêt général des gens, alors brisons la démocratie !

### La liste du village

Alerte Impôts : la gauche est un fardeau fiscal !

Sur vos impôts locaux, vous constaterez avec colère, que malgré nos protestations, **les taux municipaux ont augmenté de 10%**.

La municipalité aura beau jeu de mettre la faute sur le gouvernement socialiste, ce ne sera qu’une partie de la vérité.

En réalité, la mauvaise situation financière de la commune est le résultat de la mauvaise gestion de ces dernières années :

- Faible autofinancement (2.9% d’excédent budgétaire) qui ne donne aucun amortisseur en cas de retournement de conjoncture.
- Forte rigidité structurelle avec 67% des dépenses pour la seule masse salariale incompressible.

Au lieu de baisser vraiment les dépenses la majorité préfère charger les contribuables avec la promesse de faire encore pire dans l’avenir.

Nicole ROURE, Marielle DUPUY, Philippe GRUGET  
et Christophe SZABO  
www.listeduvillage.com

### La Penne Bleu Marine

Dernièrement, notre commune a gravi un échelon de plus sur l’échelle des incivilités. Cette fois, c’est notre Police Municipale qui a directement été touchée. Les choses doivent changer. Il faut continuer à se mobiliser et affirmer nos convictions. Les Pennois l’ont fait lors des élections départementales où la liste FN-RBM est arrivée en tête au 1er comme au 2nd tour des scrutins, dans notre commune. Merci à toutes et à tous pour votre confiance.

Gilles MANIGLIO et Violaine TIEPPO

#### Ils sont arrivés

BADER Imene • 10/02/2015  
BERTON Lucie • 12/02/2015  
PREVOSTO Melina • 16/02/2015  
FENECH Alexandre • 17/02/2015  
CHEIKH Anaé • 03/03/2015  
LUNETTA FLEURY Romy • 06/03/2015  
GUIREN ABDELKRIM Lanna • 06/03/2015  
GUIREN ABDELKRIM Jenna • 06/03/2015  
JOUIN Ethan • 08/03/2015  
JABBOUR Chayma • 23/03/2015  
VIDAL Gabriel • 30/03/2015  
ZERROUK BAKOUR Rawan • 01/04/2015  
BENASSAYA Louka • 01/04/2015  
BAZZUCCHI Giulia • 08/04/2015

#### Ils se sont dit oui

DOUI Azzedine et BOUHARIZA Zahra  
21/02/2015  
CAPDEVILLE Benoit et GHALEB Cécile  
• 28/02/2015  
BOUAYED Nour-eddine et GURLIACCIO Sylviane  
• 27/03/2015  
KHOUANI Moussa et BOUSSELMi Mejda  
• 18/04/2015

#### Ils nous ont quittés

JUAN née GRIMALDI Arlette • 28/01/2015  
FUENTES née MIELCZARSKA Sophie • 26/01/2015  
MORELLI née TUSSAU Jacqueline • 29/01/2015  
VAQUERO née FERRER Antonia • 31/01/2015  
CARME née ASCHERO Sebastienne  
01/02/2015  
PETRUCCI Valter • 04/02/2015  
COLOMBERO Baptistin • 09/02/2015  
SULTANA née TESI Luciana • 11/02/2015  
GERIN née REISYAN Ohannes • 13/02/2015  
PROSPERI Charles-Xavier • 14/02/2015  
ISNEL Jea • 15/02/2015  
PITTORINO César • 15/02/2015  
FONTAINE née RICHARD Marthe • 24/02/2015  
MADANI Ben Houssine • 27/02/2015  
CASSAR Paul • 28/02/2015  
CHALLIER Yves • 04/03/2015  
LANDUCCI Paul • 04/03/2015  
DITTA née SAPORITO Suzanne • 07/03/2015  
RIVALAN Jean-Jacques • 18/03/2015  
BACCIARDI née LUTZ Odette • 25/03/2015  
PAILLER née SOLERI Huguette • 04/04/2015  
OUMAR Richard • 09/04/2015  
MAHFOUD née BOUDOUKHA Fatima • 17/04/2015

En vue de leur recensement militaire, les jeunes gens (filles et garçons) nés entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 juin 1999, et âgés de 16 ans révolus, sont priés de se présenter en Mairie, jusqu’au 30 juin 2015, munis de leur carte d’identité en cours de validité, du livret de famille et d’un justificatif de domicile.

## [L'AGENDA]

**23 et 24 mai**

**La Médiévale**  
Centre-ville

**22 au 25 mai**

**Championnat de France de**  
**Basket Ball sport adapté**

**Réunions publiques**  
**sur les finances locales**

26 mai, Farandole, 18 h  
3 juin, Foyer Loisirs, 18 h

**13 et 14 juin**

**Rallye de l'Huveaune**

**17 juin**

**Soirée projection photo**  
**Espace de l'Huveaune**  
20h30

**20 juin**

**Fête de l'été**  
**Les Restanques**  
à partir de 14h

**Fête de la Musique**

**Place Jean-Pellegrin**  
à partir de 18h

**4 juillet**

**La Daube Pennoise**  
**Complexe sportif**  
à partir de 19h

**11 et 12 juillet**

**Concours de pétanque**  
**Complexe sportif**

**13 juillet**

**Descente aux flambeaux**  
**Feu d'artifice**  
**Bal populaire**  
à partir de 21h

**14 juillet**

**Commémoration**  
**Place Jean-Pellegrin**  
**Apéritif républicain**  
à partir de 11h

**Vide-grenier**

**Boulevard de la Gare**  
de 16h à 20h

## [NUMÉROS UTILES]

**Mairie**

04 91 88 44 00

**Crèche Halte Garderie**

04 91 36 25 35

**Centre de Loisirs "La Farandole"**

04 91 88 67 09

**Contact Jeunesse**

04 91 24 82 49

**Salle "La Colombe"**

04 91 36 02 18

**Service Culturel**

04 91 24 70 42

**Médiathèque Pablo-Neruda**

04 91 36 21 41

**Foyer Loisirs**

04 91 36 06 96

**La Poste**

04 91 87 70 40

**Commissariat d'Aubagne**

04 42 18 55 55

**Police Secours**

17

**Pompiers**

18

**Hôpital d'Aubagne**

04 42 84 70 00

**SAMU (Urgences Médicales)**

15

